



## **Re: City of Ottawa Lead Pipe Replacement Program: Keeping tap water lead-free**

Dear resident,

The City's Lead Pipe Replacement Program was created to replace municipal water service pipes that contain lead and assist homeowners with the cost of replacing private water service pipes that are found to contain lead.

You are receiving this letter because our records indicate the water service pipes connecting your dwelling to the large watermain in the street **may** contain lead. Homes constructed with a lead water service are typically those built before 1955. However, homes built after 1955 may have been built with a private water service that does not contain lead but is connected to a municipal water service at the property line that **may** contain lead.

Lead has never been used for the larger diameter water service connections to large buildings, schools, or institutions. If you've received a notice for one of these property types, please disregard.

### **Should I be concerned about exposure to lead in drinking water?**

Trace amounts of lead are common in our natural environment – in air, water and soil – as well as in manufactured products, food, and even household dust. Although the lead contribution from tap water is generally low, the concentration of lead in tap water can vary significantly from home to home. Exposure to even small amounts of lead can be harmful for pregnant women and young children. The Lead Pipe Replacement Program is one way that homeowners can help lower the risk of exposure.

### **How can I tell if a private water service pipe in my home contains lead?**

In your basement, locate the section of water service pipe between the water meter and the exterior wall. Gently scratch the pipe with sandpaper to expose bare metal. Copper pipes are red-brown and corroded portions may show a green deposit, but they do not contain lead. Lead pipes are dull grey and easily scratched by a hard object.

### **How can I tell if a municipal water service pipe in my home contains lead?**

Visit [Ottawa.ca/leadpipes](https://ottawa.ca/leadpipes) for more information, then contact us at [info-water@ottawa.ca](mailto:info-water@ottawa.ca).



## What can I do to reduce lead in my tap water?

1. Before using tap water for drinking or cooking:
  - Run the cold water tap for approximately two minutes to flush the water sitting in the water service pipe.
  - Use a tap or pitcher-style filter to remove lead. Filters certified to NSF/ANSI 53 Standard for lead removal are recommended.
2. Participate in the City of Ottawa Lead Pipe Replacement Program.

## How does the Lead Pipe Replacement Program assist homeowners?

**Loans** are available to eligible property owners who replace a private lead water service pipe that connects to a municipal service pipe that also contains lead and is replaced by the City.

**Rebates** of up to \$1,000 are available to eligible property owners who replace a private lead water service pipe that connects to a municipal service pipe that does not contain lead.

**Filter Kits** are provided to eligible property owners while they await replacement of a lead water service pipe.

Please visit [ottawa.ca/leadpipes](https://ottawa.ca/leadpipes) to learn more about the Lead Pipe Replacement Program, find out if you are eligible and access an application form.

*A copy of this document is available in an accessible format upon request.*



**Objet : Programme de remplacement des conduites en plomb de la Ville d'Ottawa : pour une eau du robinet sans plomb**

Madame,  
Monsieur,

La Ville a mis en place le Programme de remplacement des conduites en plomb afin de remplacer les branchements d'eau municipaux qui contiennent du plomb et d'aider les propriétaires à payer les coûts de remplacement des branchements d'eau en plomb situés sur leur propriété privée.

Vous recevez cette lettre parce que, selon nos dossiers, le branchement d'eau qui relie votre résidence à la conduite d'eau principale dans la rue **pourrait** contenir du plomb. Les résidences dotées d'un branchement d'eau en plomb sont généralement celles construites avant 1955. Cependant, les résidences construites après 1955 peuvent être dotées d'un branchement d'eau privé qui ne contient pas de plomb, mais qui est relié à la limite de la propriété à un branchement municipal **pouvant** contenir du plomb.

Le plomb n'a jamais été utilisé pour les conduites d'eau de plus grand diamètre raccordées aux grands immeubles, aux écoles ou à d'autres établissements. Si vous avez reçu un avis concernant l'un de ces types d'immeubles, veuillez ne pas en tenir compte.

**Devrais-je m'inquiéter de la présence de plomb dans l'eau potable?**

Il est courant de retrouver des traces de plomb dans notre environnement naturel, notamment dans l'air, l'eau et le sol, ainsi que dans les produits de consommation, la nourriture, et même dans la poussière à la maison. L'eau du robinet constitue généralement une source d'exposition mineure, mais la concentration de plomb dans l'eau potable peut varier considérablement d'une résidence à l'autre. L'exposition à de petites quantités de plomb peut être nocive pour les femmes enceintes et les jeunes enfants. Le Programme de remplacement des conduites en plomb est un moyen pour les propriétaires de réduire le risque d'exposition.

**Comment savoir si le branchement d'eau privé de ma résidence contient du plomb?**

Dans votre sous-sol, repérez le tronçon du branchement d'eau qui se trouve entre le compteur d'eau et le mur extérieur. Frottez délicatement la conduite avec du papier abrasif pour mettre le métal à nu. Les conduites en cuivre sont rougeâtres et peuvent être recouvertes d'un dépôt verdâtre lorsqu'elles sont oxydées, mais elles ne



contiennent pas de plomb. Les conduites en plomb sont grisâtres et sont faciles à rayer avec un objet dur.

### **Comment savoir si le branchement d'eau municipal de ma résidence contient du plomb?**

Consultez le [ottawa.ca/conduitesenplomb](http://ottawa.ca/conduitesenplomb) pour en savoir plus, puis écrivez-nous à [info-eau@ottawa.ca](mailto:info-eau@ottawa.ca).

### **Que puis-je faire pour réduire la concentration de plomb dans l'eau du robinet?**

1. Avant de boire de l'eau du robinet ou de vous en servir pour cuisiner :
  - Faites couler l'eau froide pendant environ deux minutes pour évacuer l'eau stagnante du branchement d'eau.
  - Utilisez un filtre pour robinet ou de type pichet pour réduire au minimum le plomb dans l'eau. Il est recommandé d'utiliser des filtres certifiés selon les exigences de la norme NSF/ANSI 53 pour la réduction du plomb.
2. Participez au Programme de remplacement des conduites en plomb de la Ville d'Ottawa.

### **De quelle façon le Programme de remplacement des conduites en plomb aide-t-il les propriétaires?**

Dans le cadre de ce programme, des **prêts** sont offerts aux propriétaires fonciers admissibles qui remplacent un branchement d'eau privé en plomb relié à un branchement municipal qui contient également du plomb et qui est remplacé par la Ville.

Une **remise** pouvant atteindre 1 000 \$ est offerte aux propriétaires fonciers admissibles qui remplacent un branchement d'eau privé en plomb relié à un branchement municipal qui ne contient pas de plomb.

Une **trousse de filtres à eau** est fournie aux propriétaires admissibles en attendant le remplacement de leur branchement d'eau en plomb.

**Consultez le [ottawa.ca/conduitesenplomb](http://ottawa.ca/conduitesenplomb) pour en savoir plus sur le Programme de remplacement des conduites en plomb et pour connaître les critères d'admissibilité et accéder au formulaire de demande.**

*Vous pouvez demander un exemplaire de ce document en format accessible.*